

Compte rendu du Conseil de l'UFR SITEC
du mardi 30 juin 2026 à 9h30
Pôle Sciences pour l'Ingénieur (Ville-d'Avray) – Salle A2 102

Membres présents :

Membres de droit : Nawaz Burokur.

Membres élus : Cécile Barth-Rabot, Orlane Bouenda, Delia Guijarro Arribas, Didem Koc, Antony Region, Céline Million, Arthur Ouvrard, Olivier Polit, Badr Eddine Ratni, Bruno Serio, Khanh Hung Tran.

Invité-es : Luc Davenne, Girolamo Di Cara, Nathalie Jonglez de Ligne, Amanda Martinez-Gil, Johann Petit, Géraldine Saint Surin.

Procurations : Gérard-Pascal Piau donne procuration à Badr Eddine Ratni. Laurent Gallimard donne procuration à Céline Million. Pascal Pradeau et Maxence Jossou donnent procuration à Olivier Polit. Hélène Aldeano donne procuration à Cécile Barth-Rabot.

1- Informations de la direction

➤ Le Directeur de l'UFR SITEC annonce que le point 7 (Suspension de la présence de l'UFR SITEC au sein de l'EUR ArTeC et de sa gestion du DIU ArTeC+) est supprimé. La convention arrivant à échéance en 2028 et en l'absence de synergie thématique avec l'UFR SITEC, une discussion aura lieu avec la Présidence de UPN pour voir comment SITEC sortira de cette EUR.

➤ L'UPN a présenté les chiffres concernant l'avancement des grades des enseignants chercheurs :

- Maîtres de Conférences - hors classe : 8
- Maîtres de Conférences - hors classe exceptionnelle : 2
- Professeurs des universités - classe 1 : 10
- Professeurs des universités - classe exceptionnelle 1 : 5
- Professeurs des universités - classe exceptionnelle 2 : 3

➤ Concernant les primes des BIATSS, voici ce qui a été acté et voté :

- Le dispositif « Bonus », assimilé à la prime de fin d'année, est supprimé au profit du Complément Indemnitaire Annuel (CIA).
- Les trois montants catégoriels actés du CIA sont les suivants : 450 € pour la catégorie C, 650 € pour la catégorie B, et 800 € pour la catégorie A.
- Les non titulaires bénéficieront de 50% des primes de l'IFSE.
- Le RIFSEEP, qui devait être mis en place en septembre 2025, prendra finalement effet au 1^{er} janvier 2026.

➤ A partir de septembre 2026, les horaires d'ouverture de l'université changeront, 7h30 au lieu de 7h. Les cours pourraient commencer à 7h45 mais cela engendre une tension opérationnelle conséquente. La direction rapporte les réserves des services techniques, le délai de 15 minutes est jugé insuffisant pour sécuriser l'ouverture de l'ensemble des bâtiments de site de Ville d'Avray. Des négociations avec le CROUS sont également nécessaires pour aligner les horaires du service de restauration.

Le contingent des samedis ouverts est fixé à 21. Pour les samedis fermés, la FIPméca a trouvé un accord avec l'ENS qui garantit la gratuité d'accueil pour les étudiant-es de cette formation.

➤ L'UPN organise plusieurs événements pour la rentrée 2026 :

- Accueil institutionnel à distance le 7 septembre de 11h à 12h.
- Espace de convivialité du 7 au 11 septembre entre 9h et 16h30.
- Cafés-rencontres.

- Distribution de kits pour les étudiant·es de L1 dans les composantes. La livraison de ces kits est prévue entre le 31 août et le 4 septembre. La responsable administrative adjointe se renseignera pour demander une livraison plus tôt, afin de pouvoir les distribuer lors de la réunion de rentrée des L1 le 31 août 2026.
- L'ACA² et le CCEND viendront présenter leurs missions et actions, ainsi que les activités culturelles et artistiques proposées par l'UPN lors des réunions de rentrée des licences SPI et Master 1 GI de l'UFR SITEC.
- Une rencontre entre les étudiant·es des trois années de Licence SPI se tiendra le 31 août 2026 après-midi suite à la demande des élu·es étudiant·es du CUFR.

➤ Les dialogues annuels des composantes débutent cette semaine sous forme d'ateliers pour alimenter le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP). La direction exprime ses réserves sur le format des « ateliers » imposés par l'université, regrettant une mutualisation de gouvernance avec des composantes comme PHILLIA, dont les besoins diffèrent drastiquement de ceux de SITEC. Le dialogue pour SITEC se tiendra le 10 juillet avec des discussions sur les formations, la LMD5, les ressources propres et l'apprentissage. Les ressources humaines et le patrimoine seront évoqués ultérieurement, tout comme les discussions sur la campagne emplois en septembre.

➤ Le COMP adopte désormais un format de dotation 100% mission pour les universités et substitue donc au COMP 1% SCSP. Le directeur demandera aux responsables de formation de lui faire remonter leurs besoins en fonctionnement et investissement comme les années précédentes pour justifier notre demande de dotation à l'université car nous nous orientons vers la fin de la gestion par ressources propres comme ça a été le cas en 2026 avec la lettre plafond. Le COMP est supposé s'aligner avec le mandat des Présidences. Or le mandat actuel a démarré depuis déjà 2 ans, une discussion est en cours avec la tutelle pour savoir comment ça va se passer pour UPN. Le document de COMP sera présenté au CA de décembre pour une mise en œuvre en 2027.

➤ Concernant le Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF), l'université bénéficie d'un calendrier de lissage sur 5 ans au lieu de 3 ans. Plusieurs groupes de travail se chargent de travailler sur différents chantiers, tels que : contrôle interne financier, schémas directeurs, renouvellement des conventions CFA externes, référentiel, amélioration des recettes issues de la taxe d'apprentissage, etc. Le directeur de l'UFR SITEC dénonce fermement la proposition de réduction des heures de responsabilité (passage de 32 h à 24 h à première vue, mais qui reste à confirmer) et rappelle que ce projet a été rejeté deux fois par le CSA, rendant son application politiquement et opérationnellement indéfendable. Une réforme des décharges pour montage de projets est en cours. Le montage de projets ANR ne bénéficiera désormais plus de la CPF C23b dû à son montage en deux temps, qui fait que cette CPF se transforme généralement en 'prime'. La CPF C23b sera exclusivement réservé au montage de projets européens et le pilotage des projets industriels supérieurs à 60 000 € annuels bénéficieront de la CPF C23a.

➤ L'université a été sollicitée par la tutelle pour un éventuel retour à La Défense. Un retour pourrait être discuté sous deux conditions émanant d'UPN ; la gratuité des locaux (mettant fin au loyer historique) et l'engagement de l'Etat pour une rénovation des locaux du site de Nanterre.

2- Compte rendu de la séance du 5 mai 2026 : vote

Le compte rendu n'a fait l'objet d'aucune demande de modification.

Vote : 16 pour.

3- Livrets pédagogiques 2026-2027 et M3C spécifiques : vote

Les livrets pédagogiques 2026-2027 doivent être votés en CFVU début septembre. Le Master Métiers du Livre et de l'Edition soumet au vote des M3C spécifiques, notamment une clause sur l'usage de l'IA pour prévenir les recours juridiques. La responsable du Master MDL précise que l'IA est proscrite pour la rédaction d'un mémoire. Côté SPI, la direction estime qu'il est compliqué de ne pas l'utiliser. C'est un outil dont il faut cadrer l'utilisation, car il va se développer de plus en plus. L'étudiant·e aura la possibilité d'utiliser l'IA pour des recherches d'informations, ou la rédaction de rapport, en citant les données issues de l'IA. Toute citation non déclarée consistera à un manquement à l'éthique et l'étudiant·e sera pénalisé·e. En revanche, elle restera interdite pour les productions de données. Pour limiter la lutte contre la fraude, le déploiement du logiciel Veillon (isolation locale sans accès internet) est en discussion. Le directeur du CMI-ATE soulève différents points sur l'utilisation de l'IA, qui amènent une réflexion et des discussions quant à sa répartition.

Les membres présents comprennent ce point de vue mais estiment que ce sujet sera abordé lors d'une réunion, autre que le conseil d'UFR, davantage en réunion pédagogique. La direction revient sur la question de la fraude avec la multiplication des appareils électroniques connectés (montres, lunettes, oreillettes, etc.). Elle envisage d'investir dans du matériel qui permettrait de détecter les communications, cela sera discuté avec le VP Finances en septembre. Suite à ces différents échanges, tous les livrets pédagogiques, ainsi que les M3C spécifiques rédigées pour le Master Métiers du Livre et de l'Édition, sont soumis au vote du Conseil.

Vote : 14 pour, 2 abstentions.

4- Modules complémentaires de l'EC « Culture de la donnée » à SITEC : vote

Au semestre 5 de la L3, deux nouveaux modules complémentaires de l'EC « Culture de la donnée » seront imposés au LMD5. L'université en propose 4, et chaque UFR doit en sélectionner 2. En revanche, les étudiant-es auront la possibilité de suivre les modules non retenus, sans passer d'examen. Voici leur description :

1. Les données dans la science

Ce module a pour objectif d'interroger le statut de "la" donnée à des fins scientifiques.

A l'issue de ce module, l'étudiant devra être en mesure d'interroger de façon critique le rapport à l'utilisation de données dans le cadre d'une recherche ainsi que d'apprécier dans quelle mesure un travail de recherche se rapproche d'un objectif de science ouverte

2. Les données dans les organisations et l'économie

L'objectif de ce module sera de présenter un cadre d'analyse des stratégies de collecte, de traitement et de diffusion des données au sein des organisations et plus généralement de l'économie et d'apprécier comment ces stratégies modifient elles-mêmes l'économie et les organisations.

A l'issue de ce module, l'étudiant devra être en mesure de comprendre le rôle joué par l'utilisation de données dans des contextes économiques et organisationnels ainsi que ses différents enjeux.

3. Les outils de collaboration, partage et publication des données

L'objectif de ce module est de présenter les différentes stratégies et outils de collaboration, partage et publication des données.

A l'issue de ce module, l'étudiant devra être en mesure d'identifier les règles de partage applicables à ses propres productions dans un cadre personnel ou professionnel. Il devra également être en mesure d'apprécier ces propres règles lors de la mise en œuvre d'un projet collaboratif.

4. L'Intelligence Artificielle (IA), opportunités et enjeux sociétaux

L'objectif de ce module est de cerner les enjeux sociétaux et juridiques suscités par les développements contemporains des technologies dites d'intelligence artificielle.

A l'issue de ce module, l'étudiant devra être capable d'analyser d'identifier de façon précise les enjeux posés spécifiquement par l'IA et de pouvoir apprécier ces enjeux dans le cas de cas d'usage spécifiques.

Suite aux discussions sur les modules, les étudiant-es du conseil sont consultés et apportent des arguments pertinents sur chaque proposition. Leur choix se porte sur les deux modules suivants :

- N°2 : Les données dans les organisations et l'économie

- N°4 : L'Intelligence Artificielle (IA), opportunités et enjeux sociétaux

Le conseil s'en tient à leur souhait et soumet au vote le choix des modules complémentaires.

Vote : 16 pour.

5- Responsables de formation 2026-2027 : vote

Le directeur de l'UFR présente la liste des responsables de formation pour l'année 2026-2027, qui a été envoyée à chaque membre lors de la convocation. La répartition ne fait l'objet d'aucun commentaire et est soumise au vote.

Vote : 16 pour.

6- Dossier de réaccréditation de la FIPméca : vote

Le directeur de la FIPméca présente le dossier dans le cadre de la réaccréditation de la formation, qui doit avoir lieu en 2027. La FIPméca avait été accréditée pour 2 ans et l'échéance arrive à terme, un dossier doit donc être constitué et déposé aux greffes de la CTI, le 9 novembre 2026. Le dossier doit être voté à ce conseil, puis par la CFVU, vers le 12 octobre, et enfin par le CA, vers le 19 octobre. La visite des experts est programmée début 2027. Les conditions seront identiques à celles de la précédente évaluation d'accréditation. Les mêmes pièces sont à fournir, il n'y a pas d'allégement possible car le dossier sera vérifié par un nouveau rapporteur. En revanche, il sera important de répondre aux recommandations de la précédente évaluation :

- Efforts en matière de communication externe avec l'appui des partenaires et de visibilité (localement et sur internet).
- Efforts en matière de recrutement pour asseoir la pérennité de la formation.
- Mise en place des processus d'évaluation des compétences plus formalisée en rapport avec la grille des compétences.
- Formalisation de l'accompagnement au changement de posture professionnelle, en s'appuyant par exemple sur un retour d'expérience de la période conclusive de 6 mois en entreprise.

Le directeur de la FIPméca annonce qu'il envisage fortement d'élargir la formation, jusqu'ici spécialisée en mécanique, avec un parcours Génie Electrique pour la rentrée de 2027. Il espère que cela puisse permettre d'augmenter le nombre de stagiaires. La convention de partenariat avec l'ENS a dû être remise à jour suite à cette nouvelle campagne de réaccréditation. Après présentation du dossier de réaccréditation, puis de la convention mise à jour, les deux documents font l'objet d'un seul et même vote.

Vote : 14 pour, 2 contre.

7- Suspension de la présence de l'UFR SITEC au sein de l'EUR ArTeC et de sa gestion du DIU ArTeC+ : vote

Point supprimé (voir point 1- Informations de la direction).

8- Motion contre la suppression de l'exonération des frais d'inscription pour les étudiant-es extra-communautaires : vote

Suite à la demande des étudiant-es élus, opposé.es à la suppression de l'exonération des frais d'inscription pour les étudiant-es extra-communautaire, le Conseil de l'UFR SITEC de l'Université Paris Nanterre, réuni le 30 juin 2026, tient à apporter son plein soutien à la motion adoptée par le Conseil d'Administration de l'université du 1er juin 2026.

Dans cette lignée, le Conseil de l'UFR SITEC dénonce fermement le caractère injuste du décret n°2026-385 « relatif aux modalités d'exonération des droits d'inscription des étudiants étrangers suivant une formation dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur », paru au Journal officiel le 20 mai 2026, imposant des droits d'inscription dits « différenciés » aux candidates et candidats extra-communautaires pour pouvoir étudier dans les universités françaises. Ces droits s'élèvent à 2895 € en Licence et 3941 € en Master, contre respectivement 178 € et 255 € pour les droits ordinaires. Le Conseil de l'UFR SITEC dénonce fermement cette différence disproportionnée.

Soucieux de la situation des étudiantes et des étudiants, le Conseil de l'UFR SITEC demande l'abrogation du décret.

Vote : 16 pour.

9- Convention de partenariat pour l'organisation du colloque 2027 organisé entre LE CMI-ATE, le musée de l'Air et de l'Espace du Bourget et l'Association Aéronautique et Astronautique de France (3AF) : vote

La 4^{ème} édition du colloque CEFT du Bourget, se tiendra le 4 février 2027, il s'intitulera « Inventer & innover : la technique au cœur de la souveraineté ». Les conditions d'organisation restent identiques à celles des années précédentes. Une convention de partenariat est établie entre toutes les parties. Cet événement suscite un vif échange suite aux interventions des élu-es étudiant-es Le Point Levé du Conseil, dénonçant la

présence de partenaires industriels (Dassault, Thalès, etc.) qualifiés de complices génocidaires en raison de leurs activités d'armement. La direction rappelle la nécessité de distinguer les convictions idéologiques et politiques du cadre pédagogique, soulignant que ces entreprises sont des employeurs majeurs pour les diplômé-es de l'UFR et des soutiens indispensables à la recherche.

Vote : 11 pour, 2 contre, 3 abstentions.

10- Liste prévisionnelle des vacataires à habilitier pour 2026-2027 : vote

La liste des vacataires qui enseigneront à la rentrée 2026, envoyée avec la convocation, est soumise au vote du conseil.

Vote : 16 pour.

11- Point sur le recrutement 2026

Le directeur de l'UFR fait un récapitulatif du recrutement sur les différentes plateformes à la date du 30 juin.

➤ Recrutement sur Parcoursup (L1 et CMI-ATE 1) :

Formation	COL	Propositions acceptées définitivement	Propositions acceptées non définitivement
CMI-ATE 1	24	13	14
L1 SPI	30	12	17

➤ Recrutement sur eCandidat (L2, L3 et M2) :

Formation	Avis favorables	Confirmations
L2 SPI	11	3
L3 SPI	7	4
M2 EESC	4	4
M2 ENMA	2	1
M2 MSCAE	0	0
M2 Bibliothèques	1	1
M2 Edition	4	4
M2 Librairie	0	0

➤ Recrutement sur Mon Master (M1) :

Formation	COL	FI/FA/FC	
		Candidatures acceptées provisoirement	Candidatures acceptées définitivement
M1 EESC	16	8	10
M1 ENMA	16	3	13
M1 MSCAE	20	7	13
M1 Bibliothèques	14	3	13
M1 Edition	36	9	33
M1 Librairie	14	3	11

➤ Recrutement sur Etudes en France (L3 et M1) :

Formation	Réponses favorables (Accepté + choisis)	Confirmations (dont nombre visas accordés)
L3 SPI	14	9 (dont 3 visas accordés)
M1 EESC	11	8 (dont 3 visas accordés)
M1 ENMA	3	3
M1 Bibliothèques	0	0
M1 Edition	0	0
M1 Librairie	0	0

12- Point sur la rentrée

Le calendrier des réunions de rentrée de l'UFR SITEC est le suivant :

FORMATIONS DU POLE SCIENCES POUR L'INGENIEUR (VILLE-D'AVRAY)	DATE	HEURE	SALLE	BATIMENT
Licence 1 Sciences pour l'Ingénieur (SPI) + Coursus Master en Ingénierie Aéronautique, Transports, Énergétique (CMI-ATE) - 1ère année	Lundi 31 août 2026	11h	A1 232	C. Dufour (A1)
Licence 2 Sciences pour l'Ingénieur (SPI) + Coursus Master en Ingénierie Aéronautique, Transports, Énergétique (CMI-ATE) - 2ème année	Lundi 31 août 2026	9h	A1 232	C. Dufour (A1)
Licence 3 Sciences pour l'Ingénieur (SPI) + Coursus Master en Ingénierie Aéronautique, Transports, Énergétique (CMI-ATE) - 3ème année	Lundi 31 août 2026	10h	A1 232	C. Dufour (A1)
Réunion commune de tous les parcours du Master 1 Génie Industriel (GI)	Lundi 7 septembre 2026	9h30	A1 230	C. Dufour (A1)
Master 1 GI - Parcours Electronique Embarquée et Systèmes de Communication (EESC) + CMI-ATE 4ème année - Parcours Electronique Embarquée et Systèmes de Communication (EESC)	Lundi 7 septembre 2026	11h	E 310	C. Fouchet (E)
Master 1 GI - Parcours Énergétique et Matériaux (ENMA) + CMI-ATE 4ème année - Parcours Essais, Diagnostics et Optimisation (EDO)	Lundi 7 septembre 2026	11h	E115	C. Fouchet (E)
Master 1 GI - Parcours Mécanique des Structures : Aéronautique et Éco-conception (MSGAE) + CMI-ATE 4ème année - Parcours Mécanique des Structures : Aéronautique et Éco-conception (MSGAE)	Lundi 7 septembre 2026	11h	A1 225	C. Dufour (A1)
Master 2 GI - Parcours Electronique Embarquée et Systèmes de Communication (EESC) + CMI-ATE 5ème année - Parcours Electronique Embarquée et Systèmes de Communication (EESC)	Lundi 14 septembre 2026	11h	E 310	C. Fouchet (E)
Master 2 GI - Parcours Énergétique et Matériaux (ENMA) + CMI-ATE 5ème année - Parcours Essais, Diagnostics et Optimisation (EDO)	Lundi 14 septembre 2026	11h	E115	C. Fouchet (E)
Master 2 GI - Parcours Mécanique des Structures : Aéronautique et Éco-conception (MSGAE) + CMI-ATE 5ème année - Parcours Mécanique des Structures : Aéronautique et Éco-conception (MSGAE)	Lundi 14 septembre 2026	10h	A1 225	C. Dufour (A1)

FORMATIONS DU POLE METIERS DU LIVRE (SAINT-CLOUD)	DATE	HEURE	SALLE	BATIMENT
Master 1 mention Métiers du livre et de l'édition - Parcours Bibliothèques / Édition / Librairie et Commercialisation du livre (MDL)	Lundi 7 septembre 2026	9h	Salle 22	Bâtiment principal
Master 2 mention Métiers du livre et de l'édition - Parcours Bibliothèques / Édition / Librairie et Commercialisation du livre (MDL)	Lundi 7 septembre 2026	11h	Amphithéâtre	Bâtiment principal

Le Centre de coordination pour l'égalité et la non-discrimination (CCEND), ainsi que l'Action Culturelle et Artistique / Animation du campus et associations (ACA²), le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de l'Université Paris Nanterre et les responsables du projet écrit+ viendront présenter leurs actions aux étudiantes et étudiant-es de l'UFR SITEC lors des réunions de rentrée de septembre 2026 :

- Lundi 31 août à 13h30, en Amphi 1 (bâtiment C. Fouchet) : pour toutes les promotions de la Licence Sciences pour l'Ingénieur (SPI).
- Lundi 7 septembre à 9h30, en salle A1 230 (bâtiment C. Dufour) : pour les trois parcours du master 1 Génie Industriel (GI).

13- Questions diverses

➤ Les étudiant-es du Conseil demandent s'il serait possible de récupérer une salle à disposition pour des projets de groupe. Ils souhaitent participer à un concours de drones et annoncent qu'ils reprennent la gestion de l'association ADA 320. Ils auraient donc besoin d'un espace pour réaliser leurs travaux. Le directeur de l'UFR pense qu'il pourrait effectivement y avoir un local de disponible. C'est en discussion avec le directeur de l'IUT qui comprend ce besoin. Une enseignante annonce qu'une salle du GEII est disponible, avec du stockage de matériel. Le directeur n'étant pas au courant et se renseignera.

➤ La référente numérique de l'UFR SITEC présente les leviers de productivité offerts par les IA génératives (Gemini, NotebookLM). Ces outils, accessibles via les comptes professionnels, bénéficient de garanties de confidentialité (non-utilisation des données pour l'entraînement des modèles). Elle démontre l'efficacité de NotebookLM pour transformer des documents techniques (M3C) en supports pédagogiques audio (podcasts), facilitant ainsi l'appropriation des règles.

Fin de la séance à 13h15.